

QUELQUES REFLEXIONS

SUR

LE BUREAU DE SANTE

ET SUR

L'ASSAINISSEMENT DE MONTREAL

PAR

LE Dr J. I. DESROCHES.

Rédacteur en chef du Journal d'Hygiène Populaire,
Secrétaire de la Société d'Hygiène de la
Province de Québec,
Président de la Société Médicale de Montréal,
Membre Associé Etranger de la Société Française
d'Hygiène de Paris,
Membre Correspondant de la Société des Sciences
Physiques, Naturelles et Climatologiques de
l'Algérie,
Diplôme de Médaille d'Or à l'Exposition d'Hy-
giène de l'Enfance de Paris [illegible],
Membre Correspondant de la Société d'Hygiène
de l'Enfance de Paris, etc.

Publications du Journal d'Hygiène Populaire.

MONTRÉAL
IMPRIMERIE W. F. DANIEL, 25 RUE STE. THERESE
1887.

DESROCHES, DR. J. ISRAEL,

Canadian Pamphlets

QUELQUES...

R

M

M

Di

Me

1

10.—

hlets

QUELQUES REFLEXIONS

SUR

LE BUREAU DE SANTE

ET SUR

L'ASSAINISSEMENT DE MONTREAL

PAR

LE Dr J. I. DESROCHES.

Rédacteur en chef du Journal d'Hygiène Populaire,
Secrétaire de la Société d'Hygiène de la Province de Québec,
Président de la Société Médicale de Montréal,
Membre Associé Etranger de la Société Française d'Hygiène de Paris,
Membre Correspondant de la Société des Sciences Physiques, Naturelles et Climatologiques de l'Algérie,
Diplôme de Médaille d'Or à l'Exposition d'Hygiène de l'Enfance de Paris 1887,
Membre Correspondant de la Société d'Hygiène de l'Enfance de Paris, etc.

Publications du Journal d'Hygiène Populaire.

MONTRÉAL
IMPRIMERIE W. F. DANIEL, 25 RUE STE. THERESE.
1887.

BUREAU DE SANTE DE MONTREAL.

SA RÉORGANISATION.

Permettez moi, lecteurs, de vous signaler les bons services que l'on doit attendre du Conseil d'Hygiène et de salubrité, appelé "Bureau de Santé de Montréal."

D'abord je dirai, d'accord avec tous les hygiénistes, que l'institution de Conseil d'Hygiène et de Salubrité est, sans contredit, une des créations les plus libérales, les plus intelligentes du XIXe siècle.

L'hygiène, sortant des spécialités confuses, banales, superficielles et stionnaires des siècles précédents, prend aujourd'hui un libre essor vers les applications industrielles ou biologiques. S'inspirant aux grandes et récentes découvertes dans les sciences physiques et chimiques, l'hygié-

niste comprend mieux maintenant le véritable but de la science qui est de relever la constitution physique et morale du peuple.

Un Conseil d'Hygiène et de Salubrité, par conséquent, a pour mission principale de protéger la santé publique contre l'indifférence, la mauvaise volonté, l'ignorance et le mercantilisme d'une partie de la population. Son utilité, son indispensabilité même dans une ville est parfaitement démontrée par l'importance vitale des mesures sanitaires qui s'imposent à la considération de tout homme réfléchi, et dont la mise en pratique est d'une absolue nécessité pour assurer le bien-être de l'individu comme de la société.

Jettons un regard rapide sur les questions relatives à l'hygiène et à la salubrité publiques.

1o L'assainissement de la ville et des habitations ;

2o Les mesures à prendre contre les maladies endémiques, épidémiques et contagieuses ;

2o Les épizooties ;

4o La propagation de la vaccine. Les rapports et les travaux des vaccinateurs ;

5o L'organisation et la distribution des secours médicaux aux malades indigents ;

6o La salubrité des établissements industriels, des écoles, des hôpitaux, des maisons, des prisons, des asiles, etc.... ;

7o Les questions relatives aux enfants trouvés ;

8o La qualité des aliments ;

9o Le classements des établissements industriels au point de vue leur nocuité ;

10 Les mesures à prendre pour améliorer les conditions sanitaires de la population ouvrière ;

11o Les travaux d'utilité publique : constructions des maisons particulières, d'édifices publics ; les cimetières, les égouts, la voirie ;

12o Les causes de la mortalité.

Toutes ces questions qui forment, en quelque sorte, les affaires courantes d'un Conseil d'Hygiène et de Salubrité, réclament l'office d'hommes qui, à raison de

leurs études spéciales ou de leurs travaux habituels, s'occupent d'hygiène.

En effet, il faut des études sérieuses et constantes à chacun des hauts fonctionnaires, et une surveillance active dans l'administration de l'hygiène et de la salubrité publiques pour pouvoir agir avec discernement.

***

Notre ville est malsaine, c'est incontestable ; les chiffres de mortalité nous en donnent une preuve irréfutable. Pourtant son site est des plus favorisés de la nature.—Les causes de son insalubrité sont nombreuses ; mentionnons les plus puissantes.

L'état de malpropreté des cabinets d'aisance des classes pauvres, et le maintien du système de vidange par les fosses fixes constituent des causes de dangers permanents pour la santé publique. (1)

(1) Pour opérer la vidange des fosses fixes, Montréal devrait accepter le procédé de vidange inodore, système Talard. Il est basé sur l'action de la pression atmosphérique, laquelle agit sur les matières à extraire pour les précipiter dans des

Notre ville possède une canalisation d'égouts qui mérite de nombreux reproches. Dans un grand nombre de rues, les égouts, au lieu d'être des agents d'assainissement, sont des fosses immondes de forme allongée, constituant un danger éminent pour la santé comme le démontrent les odeurs qui soulèvent le cœur près des bouches d'égouts.

Nos plombiers, pour la plupart, ignorent les préceptes de l'hygiène, et ne connaissent même pas l'importance de cette science. Aussi les dispositions des appareils sanitaires des habitations sont plus

---

tonnes hermétiquement closes dans lesquelles ont fait le vide sur le lieu même de l'opération au moyen d'une puissante pompe pneumatique à bras ou à vapeur. L'appareil à vapeur remplit une tonne en trois minutes : avec l'appareil à bras il faut 5 à 7 minutes pour remplir une tonne de 15,00 à 2000 litres. Ajoutons que le tuyau d'aspiration des matières est diaphane à son entrée dans la tonne et que l'on peut voir tout ce qui se passe pendant l'opération. De plus, les gaz délétères sont brulés par le foyer de la locomotive ou par un autre foyer accompagnant la pompe à bras. Il en résulte que ce procédé ne laisse échapper aucune odeur, et qu'il satisfait à toutes les conditions exigées par les prescriptions hygiéniques."

ou moins défectueuses. Le drainage des maisons, les tuyaux de vidange, les siphons intercepteurs d'égout, les siphons disconnecteurs, water-closets, tuyaux de chutes, éviers, lavabos, baignoirs, ventilation de tous les tuyaux, ne réalisent nullement les recommandations hygiéniques.

L'Hôpital Civique de Montréal n'a pas été plus favorisé du côté de l'hygiène. C'est un déplorable état de choses qui est loin de faire honneur à notre ville.

La disposition générale de l'hôpital, la manière dont il a été fait, le système de ventilation, les systèmes de waters-closets (car il y en a plusieurs), le système de chauffage, puis la présence, non loin de là, d'une grande mare d'eau sont tous en guerre ouverte avec les lois de l'hygiène moderne.

On a voulu laisser dans l'oubli ceux qui prennent à cœur l'hygiène dans ses rapports les plus humanitaires avec la société, avec la personne, et cela au détriment de ces infortunés malades bannis

pour ainsi dire des rangs de la société. Quelle ingratitude !

***

" La santé de l'ouvrier, a dit un grand homme d'état, lord Beaconsfield, est un problème social qui prime tous les autres."

Il y a beaucoup à faire dans notre pays et en particulier à Montréal pour améliorer les conditions sanitaires de la population ouvrière. La mission est pleine de patriotisme, il faut l'accomplir. Les efforts des autorités sanitaires de Montréal doivent tendre à demander que le travail de l'ouvrier s'accomplisse dans des conditions plus inoffensives et plus en rapport avec la dignité de l'homme.

Il y a donc nécessité d'un classement des établissements industriels au point de vue de leur nocuité, et d'une observance minutieuse des prescriptions hygiéniques en rapport avec le degré d'insalubrité de chacun d'eux.

***

Un cri d'alarme a été poussé, il y a

quelques jours, par toute la presse montréalaise. Les chiffres de mortalité créent de légitimes appréhensions pour notre population et prouvent peu en faveur de l'état sanitaire de notre ville.

Pourquoi cette clameur générale contre l'état de santé de Montréal ?

Ah ! je comprends. C'est qu'on ouvre aujourd'hui les yeux sur le gaspillage de la vie qui résulte de l'absence dans les familles des notions précises sur l'art de se conserver, sur l'hygiène domestique envisagée dans les conditions de salubrité et de commodité de l'habitation, dans sa bonne tenue et sa propreté. C'est qu'on comprend que le miasme humain produit par l'encombrement de la population ouvrière dans des logements exigus, malpropres et insalubres, que les conditions anti-hygiéniques où se passe la vie montréalaise favorisent puissamment la propagation des maladies.

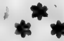
Ces considérations nous rappellent la nécessité de l'étude des causes des maladies qui déciment nos rangs. C'est une

tâche immense et pleine de renseignements pour l'hygiène et la salubrité publiques. C'est le travail d'un homme dévoué à la science de l'hygiène.

Au nom de l'humanité je réclame l'attention de notre édilite montréalaise sur ce point le plus important dans l'hygiène municipale.

***

Il est une autre question que je ne traiterai pas ici faute de renseignements exacts, mais qui captive vivement mon attention ; je veux parler des *Enfants trouvés.* La rumeur veut que le chiffre la mortalité chez ces pauvres petits soit de 96 pour 100. Ce chiffre est tellement monstrueux qu'il me parait exagéré. Cependant un sentiment d'humanité veut que nous nous intéressions à eux.



En hygiène administrative il y a deux manières d'intervenir : le système répressif et et le système préventif..

Le premier laisse les particuliers, les industriels construire sans contrôle de la part du Conseil d'Hygiène. Mais aussitôt qu'il y a atteinte à la propriété voisine ou à la santé publique, l'autorité parle, agit.

On voit de suite tout le mauvais côté de ce système.

L'autre système, préventif, préludant par une étude approfondie des conditions dans lesquelles la maisons doit être construite, l'atelier doit fonctionner, autorise ou rejette la demande.

On comprend l'avantage d'aller au dedant du danger, d'empêcher des dépenses inutiles, des préjudices et même des accidents. N'est-ce pas dans cette voie que la salubrité publique doit être exercée par le Conseil d'Hygiène ?



Maintenant une fois démontrés la nécessité et les avantages inconstestables pour une ville d'un Conseil d'Hygiène et de Salubrité, il faut dans l'administration,

pour assurer son bon fonctionnement, des hommes qui, à raison de leurs études, ont fait preuve de savoir en hygiène, ou par leurs travaux habituels, peuvent s'occuper de cette science.

Notre Bureau de Santé est tout à fait impropre dans l'accomplissement de la mission qui lui est confiée. Malgré tout le bon vouloir, malgré toute la compétence de M. Laberge, médecin officier de santé, ce Conseil n'aura jamais l'efficacité d'action désirée.

Pourquoi cela ?

Parce qu'il n'a pas les éléments qui lui sont absolument indispensables pour répondre à toutes les exigences de la situation.

Deux éléments distincts, mais se rencontrant nécessairement dans le domaine de l'hygiène, doivent constituer les basses d'opération de tout Conseil d'Hygiène et de Salubrité. Le premier de ces éléments, qui est la partie scientifique, exige des médecins hygiénistes pour être parfaitement comprise.

L'autre élément, qui a aussi son importance, requiert des hommes qui, par la nature de leurs travaux habituels, accomplissent dans un Conseil d'Hygiène la partie technologique.

Ainsi le chimiste est un savant indispensable à un conseil d'hygiène ; l'ingénieur sanitaire trouve sa place en favorisant l'exécution des prescriptions hygiéniques ; l'architecte en conciliant son art avec les données scientifiques.

Mais, me demandez-vous, quelles sont les réformes que vous déclarez nécessaires à notre Conseil d'hygiène et de Salubrité ?

Je me contenterai ici d'énumérer les réformes dont je plaiderai plus tard l'opportunité.

1o Un médecin hygiéniste, chef du département de l'hygiène et de la Salubrité publiques ;

2o Un médecin hygiéniste, chef du département des statistiques, ayant la charge d'étudier les causes des maladies qui déciment nos rangs, de surveiller la vaccination et le service médical des mala-

des indigents, de chercher à améliorer les conditions sanitaires des enfants trouvés.

Deux ou quatre médecins doivent être attachés à ce département.

3o Un chimiste, un ingénieur, un architecte sont d'une absolue nécessité dans le département de l'hygiène et de la salubrité publiques.

4o Un médecin vétérinaire.

5o Deux secrétaires, un pour chacun des départements.

6o Des agents de police sanitaire bien disciplinés.

***

En matière d'hygiène et de salubrité publiques il n'y a rien à négliger, car il s'agit d'intérêts généraux qui priment tous les intérêts particuliers.

Inutile d'insister sur cet avancé ; d'ailleurs le nombre de victimes que l'épidémie a moissonnés si impitoyablement en 1885, l'argent qu'elle a couté à la province, en particulier à Montréal, démontrent amplement que les dépenses faites pour l'hygiène en vue de la santé publique est un capital placé à taux élevé.

ASSAINISSEMENT DE MONTREAL.

Dans ces temps où les questions d'hygiène s'agitent de tous côtés, Montréal présente un grand intérêt d'actualité par rapport à son assainissement.

Comme le lecteur connait déjà tous les éléments de cette question, je me contenterai d'indiquer, à grands traits, les desiderata de la situation actuelle.

Pour qu'un système d égouts soit acceptable il doit remplir trois conditions sans lesquelles il constitue un danger pour la santé publique :

1o Elimination instantanée des matières fécales ;

2o Evacuation rapide des eaux pluviales, ménagères et insdustrielles ;

3o Dessèchement et drainage du sol.

Ces conditions étant posées, il est facile de reconnaître la défectuosité de notre réseau d'égouts. Pour cela il suffit d'apprendre que, dans certaines rues, les égouts sont en bois ; qu'il existe nombre de rues ou de parties de rues où il n'y

en a pas du tout ; que la plupart des égouts, qui sont en pierre, en brique ou en grés, sont en flagrant délit avec l'hygiène parce qu'ils n'ont pas les conditions voulues.

M. l'inspecteur de la Cité de Montréal n'avait donc pas raison de dire ce que nous lisons dans le " Rapport de 1885 à la page 19 :

" Je suis convaincu que la Canalisation de notre ville peut favorablement être comparée à celle de la plupart des villes du Continent."

C'est certainement un avancé fortuit.

Serait-il vrai, par rapport à la plupart de ces villes, que ça ne ferait pas encore honneur à Montréal.

Je ne veux pas faire de polémique, mais seulement constater des faits.

Nous lisons un peu plus loin dans le même Rapport :

"Le plus grand nombre des plaintes faites contre l'état de la Canalisation de cette ville s'appliquent aux conduites particulières que le Département n'avait pas le

droit de surveiller avant 1878 et dont il ne contrôle encore que très imparfaitement l'établissement."

Cette note n'apprend rien de nouveau au lecteur, car à Montréal on semble se complaire à faire de l'hygiène répressive plutôt que de l'hygiène préventive. On laisse construire, mais aussitôt qu'il y a atteinte à la santé publique l'autorité parle, agit. Et il est certain que des milliers de logements sont rendus insalubres par la mauvaise installation des appareils sanitaires, par le voisinage des fosses fixes, par la défectuosité dans le mode de construction.

Un Bureau de santé, qui compte avec un chimiste et un ingénieur, un architecte sous l'inspiration du médecin hygiéniste, pallie et prévient ce mauvais état de chose.

***

Les égouts doivent être ventilés. Durant les chaleurs d'été la ventilation s'effectue surtout par ces bouches que nous voyons aux coins des rues, près de nos

habitations. Aussi les égouts doivent ils être lavés fréquemment.

A Montréal la condition mauvaise des égouts étant démontrée, il résulte la nécessité de lancer, plusieurs fois par semaine pendant l'été, des quantités d'eau suffisantes pour tout emporter et tout assainir. C'est un moyen efficace, d'une pratique facile pour notre ville si richement pourvue d'eau.

L'hiver, quand une épaisse couche de neige blanchit notre sol, la ventilation se fait par les tuyaux de chutes de nos demeures. Ici encore l'absolue nécessité d'une bonne installation du branchement dans l'égout, de siphons hydrauliques tant à chacun des orifices d'évacuations (siéges, éviers, etc.,) qu'à l'arrivée du branchement dans l'égout,de chasses d'eau abondantes et du prolongement du tuyaux de chute au dessus du toit. Les tuyaux d'eau des toits peuvent aussi aboutir aux conduites des maisons, contribuant ainsi à la ventilisation des égouts.

L'argument est très sérieux, car les hy-

giénistes modernes attribuent un rôle important à l'origine fécale de la fièvre typhoïde. Dans toutes les villes où depuis dix ans l'on a conduit les matières à l'égout, on trouve une mortalité décroissante, inférieure de motié à celle des villes qui ne l'ont pas encore fait. D'où l'obligation d'abolir les fosses fixes et de bien s'assurer que tout passe par l'égout. A Montréal donc l'obligation d'améliorer son système d'égouts.



Je me permettrai ici une digression en faveur du pauvre. L'autorité municipale commet une abomination en privant d'eau la pauvre famille qui ne peut pas satisfaire le payement de la taxe. Vous privez ces malheureux d'une boisson alimentaire. Vous êtes la cause de la malpropreté au logis. Vous ouvrez la porte aux facteurs des maladies contagieuses en ne permettant plus les chasses d'eau si nécessaires à l'assainissement de l'égout particulier.

Grace, s'il vous plait, pour le malheureux.

***

Quelque soit le côté par lequel on aborde l'étude de l'enlèvement et du transport des immondices et ordures ménagères, on est frappé à la fois de la gravité et de la multiplicité du problème qu'elle soulève, ainsi que de la puissance des moyens qu'il faut mettre en action pour atteindre le but qu'on vise.

Il est inconstestable que ces immondices et ces ordures ménagères contribuent puissamment à la viciation de l'air des villes et surtout des quartiers ouvriers.

Aussi l'utilité d'un récipient métallique déposé dans un endroit aéré de la maison ou encore mieux de la cour. Aussi l'obligation de nettoyer et d'assainir souvent ce récipient.

Comme la réalité en hygiène est loin de Montréal ! Est-il possible de voir des transports plus mal installés, plus sordidement malpropres que les voitures de vidanges, que les voitures chargées d'enlever les débris, les résidus ménagers, que

ces tombereaux dans lesquels circulent les boues, les immondices des rues. Ces voitures ne sont pas convenables et ne sont jamais nettoyées.

L'enlèvement des boues des bouches d'égouts devraient se faire dans des tombereaux parfaitement étanches et tenus en état de propreté.

Le remisage de tous ces voitures doit être loin des habitations. Le costume de ces hommes qui font ces sales besognes devraient être désinfectés tous les soirs.

Il est donc urgent que des mesures soient prises pour faire cesser un état de choses devenu absolument inacceptable même pour les moins délicats.



Les causes d'insalubrité du sol sont nombreuses. De là l'obligation de surveiller les remaniements du sol, d'assainir les endroits soupçonnés infectés, soit par un égout en bois, par les résidus d'une fabrique, par d'anciens cimetières, etc.

* * *

L'hygiène municipale doit aussi s'occuper des établissements industriels au point de vue de leur nocuité. Cette prévoyance est d'autant plus légitime que l'industrie moderne se dirige surtout vers la production d'objets nouveaux et économiques, négligeant, la plupart du temps, les influences nuisibles sur les ouvriers ou sur le voisinage. Ainsi la nécessité pour Montréal de connaître le nombre de ses établissements industriels, de les classer au point de vues de leur nocuité.

Nous avons dans notre ville un grand nombre d'industries qui exercent une influence fâcheuse sur la santé de la population. La sollicitude de l'autorité embrasse toutes les classes de la Société, et il est juste que les intérêts sanitaires de la population ne soient pas plus perdus de vue que ceux des manufacturiers. Si chacun est libre d'exploiter son industrie, d'un autre côté, l'autorité ne peut tolérer que, pour l'avantage d'un particulier, tout un quartier respire un air infecte, ou qu'un

individu éprouve des dommages dans sa propriété.

Voila une question qui ne doit pas être vue avec indifférence. C'est une tâche immense qui requiert la participation du médecin hygiéniste, du chimiste, de l'ingénieur, de l'architecte.

Outre que la ville veut être protéger dans sa santé, l'ouvrier veut lui aussi accomplir son travail dans les conditions les moins inoffensives possibles et par conséquent plus en rapport avec sa dignité d'homme.



Je crois inutile de discuter l'opportunité d'un laboratoire municipal. Tout citoyen est intéressé au même degré dans cette question. Nous savons que c'est par l'aliment que nous entretenons la vie. Nous savons que la sophistication des aliments, cet art éhonté, qui se glisse partout, empoisonne tout et devient, par la multiplicité de ses transformations, une sorte de protée insaisissable, mérite au

plushaut degré d'éveiller la sollicitude de l'hygiène municipale.

Je ne puis faire mieux ici, pour vous donner une idée des ruses de l'industrie moderne, que de citer ce qu'écrivait notre distingué Collègue de la Société d'Hygiène, monsieur C. A. Pfister :

" C'est surtout l'ouvrier, le petit marchand, l'employé, le petit propriétaire, le paysan, le peuple enfin qui souffre de cet état de choses. C'est lui qui consomme en guise de thé les feuilles de prunier colorées avec du bleu de prusse ; c'est lui qui boît en guise de café de la chicorée fabriquée elle-même avec de la sciure du bois. C'est encore lui qui croît prendre du chocolat en absorbant de la dextrine. Pauvre berné, il s'imagine, en croquant de petits harengs conservés dans l'huile de graine de coton, manger des sardines à l'huile d'olive. Il poivre avec des poussières étranges la viande qu'il a fait cuire dans des vases *étamés* avec du plomb. Il achète des confitures fabriquées avec de la gelée d'algues ou de fucus, sucrées avec de la glucose puis parfumées avec de la nitrobenzine. Son vinaigre ne doit sa force et sa conservation qu'à l'acide sul-

furique qu'il contient, et cet acide sulfurique renferme invariablement de l'acide arsénique. Le pain blanc, qu'il croit payer bon marché, a été fabriqué avec des farines avariées auxquelles l'alun a redonné du ton et du corps.

"Nous pourrions multiplier ces faits à l'infini, mais là n'est pas notre but. Nous ne voulons que faire ressortir ce côté fâcheux de l'état de choses dont nous parlons : ce sont précisément les travailleurs, ceux que le labeur absorbe et réclame toute la journée, qui pâtissent par dessus tout. Ils achètent au jour le jour et n'ont ni le temps, ni les moyens de vérifier la valeur des denrées."

***

Guidé par le désir de répandre un peu de lumière sur les causes de la mortalité de Montréal, j'ai essayé de démontrer les imperfections et les lacunes de notre organisation d'hygiène municipale. J'ai dit nettement ce qui est utile au public de savoir et ce qui lui est dangereux d'ignorer, prenant en cela résolument les intérêts sanitaires de Montréal.

En résumé je dirai :

1o En l'état actuel, le Bureau de Santé de Montréal ne rend pas à la Salubrité publique tous les services qu'on est en droit d'en attendre parce qu'il n'a pas les éléments qui lui sont indispensables pour assurer son bon fonctionnement.

2o Le chiffre élevé de notre mortalité doit être imputé à l'insalubrité de notre ville.

En effet, notre chiffre de mortalité y est plus considérable qu'ailleurs ; et cela se conçoit par l'incurie où se trouve notre hygiène municipale.

Pour remédier à cette évidence tragique il faut les efforts assidus d'une bonne hygiène ; il faut par conséquent une réorganisation de notre Bureau de Santé ; il faut un Bureau de Santé qui prenne l'initiative et reçoive de l'autorité municipale tout le renfort possible ; il faut par conséquent des hommes spéciaux et dévoués qui se constituent les conseillers de l'autorité municipale ; il faut que ces voix autorisées soient écoutées dans leur interprê-

tation scientifique pour assurer le succès de cette œuvre humanitaire.

Jusqu'aujourd'hui on a voulu user de mesquinerie en faveur de l'hygiène, sans doute parce qu'on n'en connaissait pas la valeur et surtout les tristes conséquences.

On a fermé l'oreille pour ne pas entendre la voix des villes qui marchent avec le progrés sanitaire dire un fait si indéniable :

" Toute dépense faite au nom de l'hygiène est une économie, car le gaspillage de la vie humaine est le plus ruineux de tous."

En réclamant pour la ville de Montréal une distribution généreuse d'air, de lumière et d'eau," ces éléments de vie auxquelles chacun a un droit"(Queirel), je ne fais qu'exercer mon droit de citoyen.

En terminant, je veux arrêter la pensée du lecteur sur ce point capital : la réorganisation du Bureau de Santé sur les bases que j'ai émises dans la première partie de ce travail.

On objectera sans doute qu'un tel Bu-

reau nécessiterait de trop fortes dépenses pour son entretien. Pour rétorquer l'argument je n'ai qu'à rappeler l'épidémie de 1885 qui a coûté des millions de piastres à notre ville et à ses habitants, sans compter les milliers de vies. Le revenu de ces capitaux serait plus que suffisant pour payer tout un personnel de Bureau de Santé.

On use de mesquinerie pour l'hygiène. Agit-on ainsi quand notre personnalité souffre de maladie ? Il n'y a pas d'argent qu'on ne puisse donner, de sacrifices de toutes sortes qu'on ne puisse faire pour reconquérir ce bien précieux, la santé.

Maintenant, entre nous, savez-vous qu'elle est surtout le rôle noble et estimable entre tous de l'hygiène ? L'hygiéne (horresco referens), l'HYGIÈNE préserve de la médecine et des médecins.

Gloire à elle !

FIN.